

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 14 décembre à 18h, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 06 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence d'Alexandra BUTEL, première adjointe, pour le maire démissionnaire.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12

Nombre de voix pour : 12
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Cécile LAPEYRE, Jean LAPEYRE, Alain LAURENS, Alain MANIVEL, Stéphane PATRAS, Jean-Marie PRAYER, Jacqueline PUGET, Marie-Paule ROGOU, Jean-Louis SERRES

Excusés/pouvoirs : Amélie MARRIQ (pouvoir donné à MP. ROGOU),

Absents: Fabien SERRES

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : Régie Activités Sportives - Fixation des tarifs du domaine nordique

Vu les tarifs appliqués dans le cadre de la régie Activités Sportives,

Considérant la démission du maire en date du 08/11/2022,

Considérant la nécessité d'ajuster la grille tarifaire du domaine nordique,

Il convient de mettre à jour la grille. Les seules modifications concernent :

- la suppression des packs semaine - location de matériel
- la création d'un pack 2 jours consécutifs - location de matériel
- la suppression des formules
- l'augmentation du tarif NPass partenaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **FIXE** les tarifs du domaine nordique annexés à la présente délibération

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Pour le maire démissionnaire, la
première adjointe,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 20-12-2022
Publié le : 20-12-2022
Notifié le : 20-12-2022